

Fédération Française de Taekwondo et Disciplines Associées
LIGUE DE TAEKWONDO AUVERGNE RHONE ALPES

.01 photo

FICHE CANDIDATURE
RESPONSABLE DE DEVELOPPEMENT DE LIGUE
(RDL)
PERIODE 2021-2024

Dossier à adresser au **siège** de la
Ligue de Taekwondo Auvergne Rhône Alpes
8 place du traité de Rome 69007 LYON

DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS : 08 Février 2021 (cachet de la poste)

et par mails à : contact.tkdara@gmail.com ET liguetkdara@outlook.fr le 08 Février 2021 à Minuit

Nom * :	_____	Prénom * :	_____
Date de Naissance * :	_____		
Adresse* :	_____		
Code Postal* :	_____	Ville* :	_____
Téléphone* :	_____	Mobile * :	_____
Email * :	_____		
Grade FFTDA * :	_____		
Nom du Club * :	_____		
N° Affiliation* :	_____	Grade * :	_____
N° de licence * :	_____	N° de passeport * :	_____
Diplômes d'enseignant de taekwondo dont vous êtes titulaire (joindre les photocopies)*:			
<input type="checkbox"/> DIF <input type="checkbox"/> CQP MAM <input type="checkbox"/> DEJEPS Mention Taekwondo <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :			

Motivation* :			

* Tous les Champs sont obligatoires

Fédération Française de Taekwondo et Disciplines Associées
LIGUE DE TAEKWONDO AUVERGNE RHONE ALPES

Prérequis pour acte de candidature:

- Etre reconnu pour incarner les valeurs de nos disciplines.
- Avoir son passeport sportif à jour.
- Etre licencié(e) dans la région dans laquelle il postule.
- Etre titulaire du 1er dan FFTDA (délivré par la CSDGE).
- Titulaire du DEJEPS Taekwondo ou DA, au minimum (ou en cours de formation).
- Bonne connaissance des textes fédéraux, de l'environnement du sport en France et de l'environnement fédéral.
- Qualités et aisance rédactionnelle.

Maitrise la démarche projet.

Rigoureux sait rendre compte et alerter sur des points bloquants.

Très bonne maitrise des éléments inhérents à la mise en place d'actions innovantes.

Maitrise les circuits de financements inhérents au monde du sport et connexe au monde du sport (champ social, éducatif, hospitalier,...).

Missions

- Incarne les valeurs de nos disciplines (de par sa fonction, il doit être exemplaire dans son attitude en toute circonstance).
- Est garant de l'application des Directives Techniques Nationales au service de l'intérêt général.
- Assure le suivi des dossiers avec les partenaires institutionnels: Collectivités territoriales et Etat.
- Met en œuvre sur l'ensemble de son territoire les différentes politiques publiques (plan de féminisation, plan citoyen du sport, sport santé, handicap, actions prioritaires en zone ZRR et QPV,...).
- Met en œuvre sur l'ensemble de son territoire les actions à destination des publics Scolaire et/ou Universitaire.
- Réalise en collaboration avec les membres du CD les dossiers de subventions.
- Sur convocation du DTN, il participe au regroupement concerné.
- Propose aux élu(e)s des stratégies favorisant l'ouverture de club et l'augmentation des licencié(e)s.
- Propose des éléments de diversification des ressources financières (vente de produits, sponsors, mécénat,...).
- Réalise et présente un bilan de son activité.

Nomination :

- Par le DTN sur proposition du président de ligue.